

# RGPD - Conséquences 1/2

- → Application du règlement EU
- → Champ d'application matériel (art. 2)
- → Champ d'application territorial (art. 3)
- → Droit des personnes concernées (art. 12 à 22 et 34)
- → Applicabilité aux entreprises suisses (art. 3 et 27)
  - Traitement
  - Sous-traitance
  - Ciblage (profilage)

© EPSIC 2021 - Tony Favre-Bulle - Module 231 - Appliquer la protection et la sécurité des données

3



# RGPD - Conséquences 2/2

## → Obligation des entreprises suisses (art 24 et suivants)

- Protection
- Registre des activités
- Analyse d'impact
- Mesures de sécurité
- Système de notification des violations
- Communication de brèche
- Désignation d'un délégué à la protection des données
- Certifications

## → Sanctions

- Amendes administratives
- Dommages et intérêts
- Recours en justice

© EPSIC 2021 – Tony Favre-Bulle – Module 231 – Appliquer la protection et la sécurité des données

4



# **Définitions**

### → Mentions légales

Informations portant sur l'éditeur, la manière de prendre contact et des dispositions légales (propriété et droits d'auteur, etc.)

### → Impressum

Identique aux mention légales, mais réservé à l'origine aux documents imprimés (livres, magazines, etc.)

# → Conditions générales (CG)

Dispositions contractuelles préformulées qui décrivent de manière générale tout ou partie du contenu d'éventuels contrats.

## → Conditions générales d'utilisation (CGU)

Dispositions contractuelles régissant les modalités d'interaction entre le fournisseur d'un service et ses utilisateurs (contrat d'utilisateur final CLUF, etc.)

© EPSIC 2021 – Tony Favre-Bulle – Module 231 – Appliquer la protection et la sécurité des données

6



# RGPD - Travail personnel

#### Thèmes d'études :

Conditions d'utilisations et mentions légales d'un service/d'un site Web

### Objectif du travail personnel :

Evaluer et mettre en évidence le respect par des entreprises suisses du RGPD européen.

#### Travail à réaliser

- > Choisir un site Web d'information (par exemple Tamedia, Edipress, RTS, ...), un site Web de produits de consommation, de services ou de distribution (par exemple Nestlé, Digitec, CFF, La Poste, Coop, Migros, ...) et un concours de votre choix
- Lire et analyser les conditions générales d'utilisation, de participation et/ou les mentions légales sous l'angle de la protection des données personnelles
- > Mettre en évidences les points respectés en accord avec le RGPD européen
- > Identifier les éventuelles incohérences ou manquements
- > Se tenir prêt à présenter en classe en 5 min maximum, par oral, ses observations.

© EPSIC 2021 – Tony Favre-Bulle – Module 231 – Appliquer la protection et la sécurité des données

7